



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



05025183

Déposé au Greffe du Tribunal
de commerce de Neuchâtel
le 02 FEV. 2005
jour de réception.

Greffe La Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **Société agricole BODY-GOFFINET - LA BELLE CROIX**

Forme juridique : Société agricole

Siège rue Gurhaumont, 62 - 6880 JEHONVILLE (COMMUNE DE BERTRIX)

N° d'entreprise : 0450.163.142

Objet de l'acte : **Démission et nomination d'associés-gérants**

D'un procès-verbal dressé par Maître Jean-Michel ISTACE, Notaire de résidence à Paliseul en date du premier février deux mil cinq, enregistré à Paliseul le même jour, volume 280 folio 74 case 18, un rôle sans renvoi par l'inspecteur principal a.i. (s.) P. STIERNON qui a perçu à titre de droits la somme de vingt cinq euros il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société agricole "BODY-GOFFINET - LA BELLE CROIX", ayant son siège social à 6880 Jehonville (Bertrix), rue Gurhaumont, 62; constituée aux termes d'un acte reçu par le Notaire soussigné le vingt et un mai mil neuf cent nonante trois et dont les statuts, publiés par extrait aux annexes du Moniteur Belge du douze juin suivant, sous le numéro 498 ont été modifiés aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire dressé par le Notaire soussigné le deux mai deux mil un, publié aux dites annexes du six juin suivant, sous le numéro 359.

Société immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0450 163.142

A, après délibération, adopté les résolutions suivantes, à l'unanimité, chacune séparément

I. L'assemblée accepte la **démission** de Monsieur Jean-Pierre BODY en sa qualité d'associé-gérant de la société, avec effet à la date de ce jour, et lui donne décharge de ses fonctions.

II. L'assemblée nomme Monsieur Eric BODY, ici présent et qui accepte, en qualité d'associé-gérant de la société, avec effet à la date de ce jour, pour une durée illimitée

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, délivré sur papier libre aux fins d'insertion au Moniteur Belge.

Jean-Michel ISTACE, Notaire à Paliseul

Déposé en même temps

-expédition du procès-verbal d'assemblée générale.

-coordination des statuts.